

La région de la Chaudière-Appalaches est située dans la partie centre du Québec. Elle est bornée à l'est par le Bas-Saint-Laurent, au sud par l'Estrie et les États-Unis, à l'ouest par le Centre-du-Québec et au nord par le fleuve Saint-Laurent et la Capitale-Nationale.

Le territoire se subdivise en dix municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents : L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lévis (ville), La Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche, Les Etchemins, Beauce-Sartigan, L'Amiante et Lotbinière. Les principales municipalités sont Lévis (129 521 hab.), Saint-Georges (29 561 hab.) et Thetford Mines (26 107 hab.) ([carte L](#)).

En 2005, la région de la Chaudière-Appalaches compte 396 171 habitants, soit 5,2 % de la population du Québec.

Le produit intérieur brut (PIB) de la Chaudière-Appalaches s'élève, en 2000, à 9,5 milliards de dollars et il représente 4,5 % du PIB québécois. La région est la troisième au Québec en ce qui a trait à la valeur des expéditions manufacturières. Elle est à l'origine de 8,9 % des expéditions manufacturières québécoises. Les sous-secteurs des aliments, des produits en bois et des produits métalliques fournissent plus du tiers des expéditions manufacturières de la région.

Fortement orienté vers le secteur de la production de biens, le marché de l'emploi de la région connaît une bonne progression depuis cinq ans. Le taux de chômage est un des plus bas au Québec.

12 - Chaudière-Appalaches

| | |
|---|---------------------------|
| Superficie en terre ferme (2003) | 15 071 km ² |
| Densité de population (2005) | 26,3 hab./km ² |
| Population totale (2005) | 396 171 hab. |
| 0-14 ans | 65 878 hab. |
| 15-24 ans | 51 698 hab. |
| 25-44 ans | 108 500 hab. |
| 45-64 ans | 115 382 hab. |
| 65 ans et plus | 54 713 hab. |
| Solde migratoire (2004-2005) | 337 hab. |
| Perspectives démographiques (variation 2026/2001) | 0,5 % |
| Emplois (2005) | 206,2 k |
| Taux d'activité (2005) | 68,4 % |
| Taux d'emploi (2005) | 64,0 % |
| Taux de chômage (2005) | 6,4 % |
| PIB aux prix de base (2000) | 9 457 M\$ |
| Dépenses en immob. (2005) | 2 396 432 k\$ |
| Exportations de marchandises (2003) | 2 526 874 k\$ |
| Valeur des expéditions manufacturières (2003) | 11 594 231 k\$ |
| Revenu personnel par habitant (2004) | 27 255 \$ |

Contenu

| | |
|--|----|
| L'activité et la structure économiques | 2 |
| Le marché du travail | 4 |
| L'éducation | 5 |
| La démographie | 7 |
| Le revenu | 8 |
| La santé | 11 |
| Tableau comparatif des régions | 13 |

Pour consulter la dernière mise à jour de ce bulletin ainsi qu'une large sélection de profils statistiques des régions et des MRC du Québec, voyez la section « Profils des régions et des MRC » du site Web de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à l'adresse : www.stat.gouv.qc.ca.

L'activité et la structure économiques

Le produit intérieur brut régional

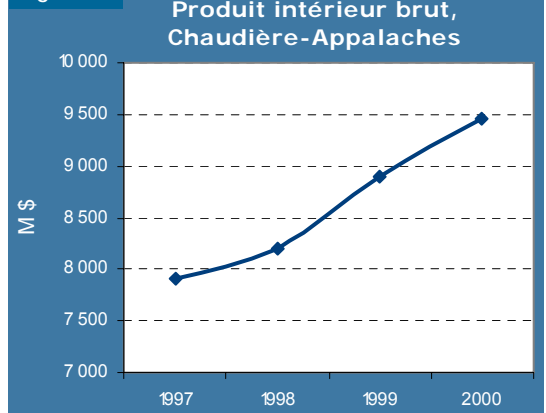
Selon les dernières données, le produit intérieur brut (PIB) aux prix de base de la Chaudière-Appalaches était de 9,5 milliards de dollars en 2000, soit 4,5 % du PIB québécois. Affichant un taux de croissance annuel moyen de 6,2 % entre 1997 et 2000, soit le même que l'ensemble du Québec, la région arrive au cinquième rang à ce chapitre, ex-æquo avec la Montérégie ([carte 1](#)).

Le PIB est défini comme la valeur sans double compte des biens et services

produits dans le territoire économique d'un pays ou d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Les données du PIB régional sont publiées à titre expérimental, des développements étant prévus pour le premier trimestre 2006, notamment la diffusion des statistiques du PIB des régions du Québec de 2001 à 2004.

(Février 2005)

Figure 1



Les permis de bâtir

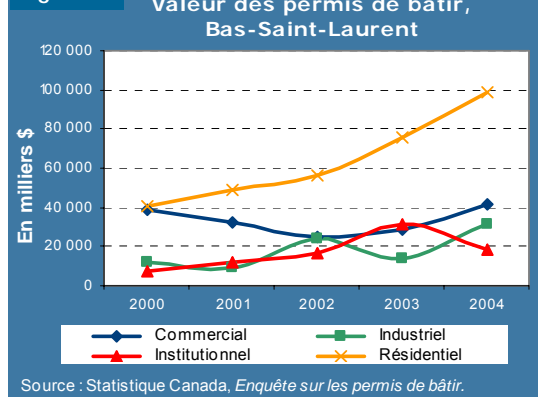
La valeur des permis de bâtir est celle des projets de construction autorisés dans le secteur résidentiel, ainsi que des intentions de construction en bâtiment dans les secteurs non résidentiels. La valeur des permis de bâtir de la région totalise 510,8 millions de dollars en 2004, soit une hausse de 33,7 % par rapport à l'année précédente.

Cette hausse est principalement due au secteur résidentiel qui a at-

teint en 2004 un sommet en cinq ans de 352,4 millions de dollars, soit une hausse de 42,7 % par rapport à 2003. Pour ce qui est des secteurs non résidentiels (+ 17,3 %), le secteur commercial (+ 34,2 %) a connu une deuxième hausse consécutive, tandis que le secteur industriel (+ 4,3 %) enregistrait une légère hausse et que le secteur institutionnel (- 10,9 %) accusait une baisse.

(Avril 2005)

Figure 2



Les investissements

Selon les perspectives 2005, les dépenses en immobilisation atteindront 2,4 milliards de dollars, soit une progression de 5,7 % par rapport à 2004 (+ 2,2 % au Québec).

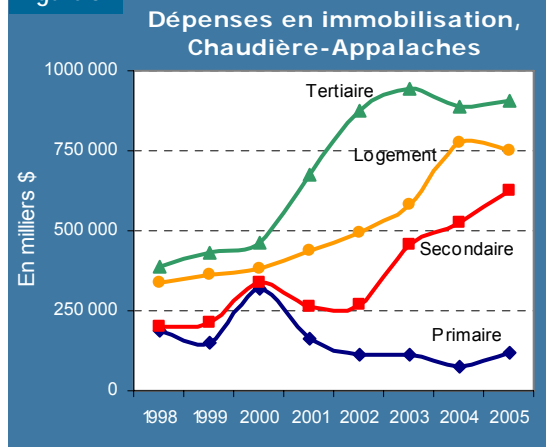
Sur une période de cinq ans, la région affiche une croissance annuelle moyenne de 11,8 % comparative à 7,5 % au Québec ([carte 3](#)). Le secteur secondaire (+ 23,9 %) enregistre la plus forte progression. Le secteur tertiaire (+ 7,7 %) et celui du logement (+ 14,4 %) montrent aussi un accroissement, tandis que le secteur primaire (- 7,0 %) accuse un recul.

De 2001 à 2005, la dépense annuelle moyenne en immobilisation du secteur public s'établit à 253,9 millions de dollars (2,5 % des dépenses publiques québécoises). Celle du secteur privé s'élève à 1,8 milliard de dollars (5,2 % des dépenses privées québécoises).

Au cours de cette période, les dépenses en immobilisation du secteur public affichent une faible croissance annuelle moyenne de 0,7 % (+ 10,4 % au Québec). Celles du secteur privé s'accroissent à un rythme plus rapide, soit 13,5 % (+ 6,7 % au Québec).

(Juin 2005)

Figure 3



Le secteur manufacturier

En 2003, la région de la Chaudière-Appalaches compte 1 082 établissements qui injectent 1,1 milliard de dollars en salaires à la production dans l'économie régionale. La valeur des expéditions manufacturières s'élève à 11,6 milliards de dollars (carte 4), soit 8,9 % des expéditions manufacturières québécoises.

Trois sous-secteurs de la production accaparent plus du tiers des expéditions manufacturières régionales : les aliments (16,7 %), les produits en bois (12,2 %) et les produits métalliques (7,1 %). Ces trois sous-secteurs représentent 40,1 % des emplois à la production et 40,8 % des salaires à la production de la région. Le sous-secteur des meubles et produits connexes (6 019 emplois) fournit aussi une part importante des emplois à la production (16,5 %).

Les établissements comptant moins de 200 employés constituent 95,6 % des établissements manufacturiers de la région et sont responsables de 57,0 % des emplois à la production et de 39,2 % des expéditions manufacturières de la région.

Les exportations

En 2003, la région de la Chaudière-Appalaches a exporté des biens d'une valeur totale de 2,5 milliards de dollars, soit une diminution de 6,4 % par rapport à l'année précédente. Au Québec, durant la même période, les exportations ont baissé de 4,8 %. Les exportations de la région comptent pour 4,0 % des exportations québécoises (carte 6).

La région compte 447 établissements exportateurs de biens de moins de 200 employés. Ces établissements sont responsables de 49,4 % des exportations, tandis que les 48 établissements de 200 employés et plus génèrent 50,6 % des exportations.

Tableau 1

| Statistiques principales de l'activité manufacturière par sous-secteur du SCIAN, Chaudière-Appalaches, 2003 | | | | | |
|---|----------------|------------------------|--------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| | Établissements | Emploi à la production | Salaires à la production | Expéditions manufacturières | Expéditions région/Québec |
| | n | | k\$ | | % |
| Ensemble des industries | 1 082 | 36 399 | 1 091 292 | 11 594 231 | 8,9 |
| Aliments | 104 | 4 956 | 155 211 | 1 936 460 | 13,3 |
| Boissons et produits du tabac | 4 | 18 | 514 | 3 057 | 0,1 |
| Usines de textiles | 21 | 956 | 27 744 | 257 805 | 11,1 |
| Usines de produits textiles | 11 | x | x | x | ... |
| Vêtements | 62 | 2 197 | 42 874 | 185 776 | 4,2 |
| Produits en cuir et produits analogues | 8 | x | x | x | ... |
| Produits en bois | 170 | 5 824 | 169 444 | 1 411 694 | 16,3 |
| Papier | 6 | x | x | x | ... |
| Impression et act. connexes de soutien | 59 | 1 358 | 42 758 | 266 236 | 8,1 |
| Produits du pétrole et du charbon | 10 | x | x | x | ... |
| Produits chimiques | 33 | 304 | 11 262 | 81 065 | 0,9 |
| Produits en caoutchouc et en plastique | 58 | 3 078 | 98 029 | 611 115 | 10,3 |
| Produits minéraux non métalliques | 38 | x | x | x | ... |
| Première transformation des métaux | 12 | 600 | 21 884 | 123 947 | 1,0 |
| Produits métalliques | 158 | 3 799 | 121 065 | 851 348 | 13,0 |
| Machines | 84 | 1 530 | 54 138 | 306 595 | 5,9 |
| Produits informatiques et électroniques | 12 | x | x | x | ... |
| Matériel, appareils et comp. électriques | 8 | x | x | x | ... |
| Matériel de transport | 34 | x | x | x | ... |
| Meubles et produits connexes | 130 | 6 019 | 160 262 | 756 882 | 19,4 |
| Activités diverses de fabrication | 60 | 668 | 18 289 | 98 916 | 4,0 |

x : Donnée confidentielle.

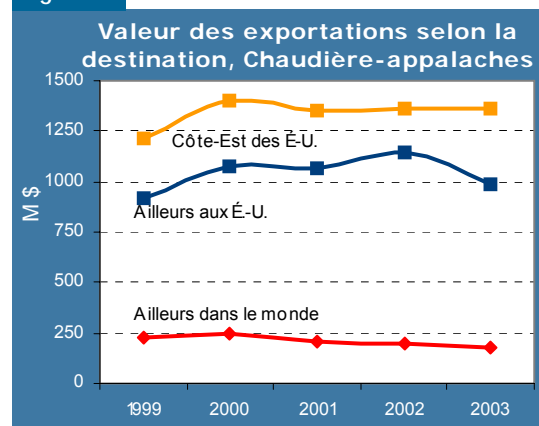
Selon les données de l'Enquête sur la population active de 2000 à 2004, 26,4 % des emplois occupés par les résidents de la région sont liés au secteur de la fabrication, comparativement à 17,9 % dans l'ensemble du Québec (carte 5). Il s'agit de la troisième plus forte proportion au Québec après l'Estrie (28,1 %) et le Centre-du-Québec (30,2 %).

(Octobre 2005)

Les États-Unis sont la principale destination des exportations de la région et ils accaparent, en 2003, 92,8 % de la valeur des biens exportés. La Côte-Est¹, à elle seule, monopolise 53,9 % de la valeur des exportations de la région, tandis que les destinations hors des États-Unis en reçoivent 7,2 %.

Entre 1999 et 2003, la valeur des exportations de la Chaudière-Appalaches affiche un taux de variation annuel moyen de 1,7 %. Durant la même période, les exportations vers les États-Unis ont augmenté à un rythme moyen de 2,4 %, tandis

Figure 4



que celles vers les autres régions du monde ont diminué de 5,6 %.

(Février 2006)

1. Caroline du Nord, Connecticut, Delaware, District de Columbia, Maine, Maryland, Massachusetts, New Hampshire, New Jersey, New York, Pennsylvanie,

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les permis de bâtir*, *Enquête annuelle des manufactures*; *Registre des exportateurs canadiens*; *Direction de l'investissement et du stock de capital*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec et ministère du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation.

Le marché du travail

Les emplois¹

En 2005, le nombre d'emplois dans la Chaudière-Appalaches progresse pour une sixième année consécutive, passant de 205 600 à 206 200 (+ 0,3 %). En comparaison, dans l'ensemble du Québec, le nombre d'emplois augmente de 1,0 % de 2004 à 2005 ([carte 7](#)).

Le nombre d'emplois dans le secteur de la production de biens augmente de 2,3 % (+ 1,4 % au Québec), alors qu'il recule de 0,8 % dans le secteur des services (+ 0,9 % au Québec). Le secteur de la production regroupe 37,1 % des emplois, comparativement à 24,9 % dans l'ensemble du Québec ([carte 8](#)).

Le nombre d'emplois à temps plein augmente de 700 (+ 0,4 %) et le nom-

bre d'emplois à temps partiel, stagne à 36,7 pour l'année 2005. Les emplois à temps partiel représentent, en 2005, 17,8 % (18,1 % au Québec) de l'ensemble des emplois de la région, tandis que ceux à temps plein représentent 82,2 % (81,9 % au Québec).

Le taux d'emploi, soit le rapport entre l'emploi et la population de 15 ans et plus, passe de 64,3 % en 2004 à 64,0 % en 2005. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, le taux d'emploi atteint 60,1 % en 2005. La région de la Chaudière-Appalaches enregistre, pour une autre année, le deuxième plus haut taux d'emploi au Québec tout juste après l'Outaouais (64,1 %).

Le chômage

De 2004 à 2005, le taux de chômage diminue légèrement ([carte 9](#)), passant de 6,5 % à 6,4 %. On y compte 14 200 chômeurs, soit 100 de moins que l'année précédente. Dans l'ensemble du Québec, le taux de chômage s'établit à 8,3 %, en baisse de

0,2 point de pourcentage. Par ailleurs, la durée moyenne du chômage est de 15,9 semaines en 2005, comparativement à 20,2 semaines dans l'ensemble du Québec.

La population active

La population active de la Chaudière-Appalaches s'accroît de 500 personnes, et atteint 220 400 en 2005, soit une augmentation de 0,2 % par rapport à 2004. Le taux d'activité recule, passant de 68,7 % en 2004 à 68,4 %

en 2005, taux qui demeure plus élevé que dans l'ensemble du Québec (65,6 % en 2005) ([carte 10](#)).

(Février 2006)

1. Les estimations de l'Enquête sur la population active, selon les régions, comportent une marge d'erreur supérieure à celle que l'on associe à l'estimation de l'ensemble du Québec; elles doivent donc être interprétées avec prudence. Les données trimestrielles sont désaisonnalisées par l'Institut de la statistique du Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active (EPA)*.

Figure 5

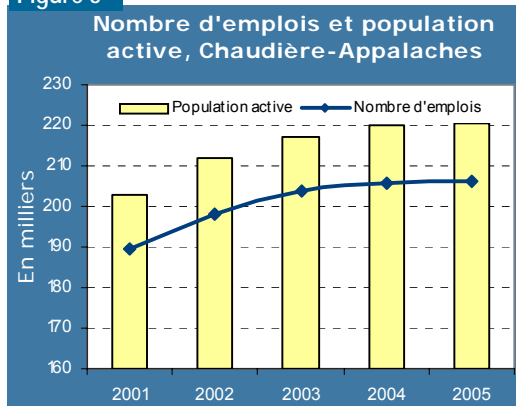


Figure 6

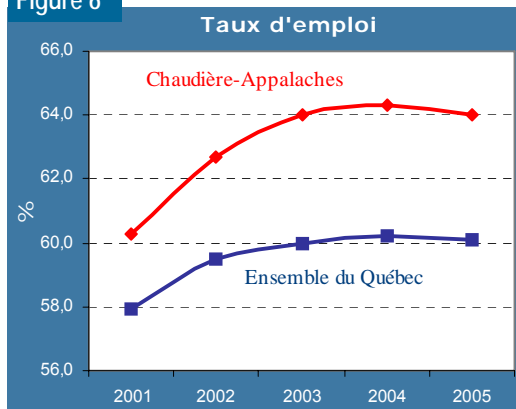


Figure 7

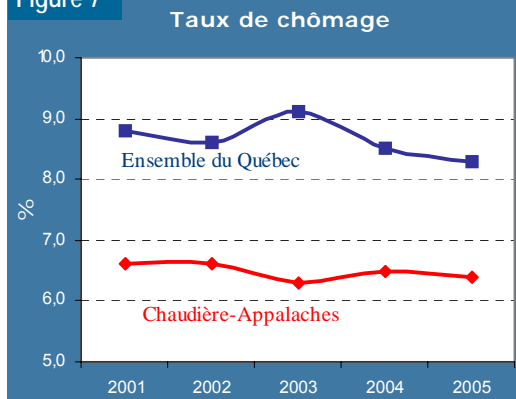
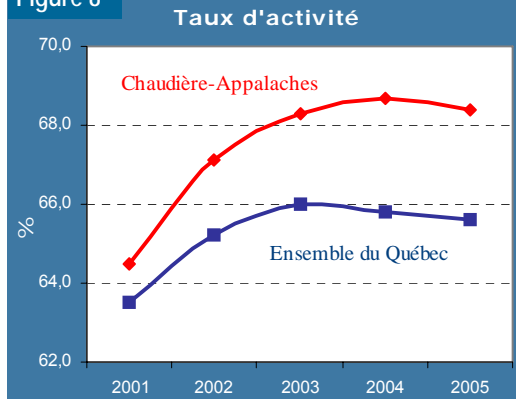


Figure 8



L'éducation

Plus du tiers (35,4 %) de la population de 15 ans et plus de la Chaudière-Appalaches a une scolarité inférieure au certificat d'études secondaires (31,7 % au Québec) ([carte 11](#)) et 11,6 % de cette même population est titulaire d'un certificat ou d'un diplôme universitaire (17,2 % au Québec) ([carte 12](#)).

Les établissements

Eu égard à l'année scolaire 2003-2004, la région compte 187 écoles du réseau des commissions scolaires : 131 d'enseignement primaire, 26 d'enseignement secondaire, 8 qui offrent à la fois l'enseignement

primaire et secondaire, 14 centres de formation professionnelle et 8 centres d'éducation aux adultes. S'y trouvent également huit écoles du réseau privé : deux d'enseignement primaire, cinq d'enseignement secondaire et une d'enseignement primaire et secondaire, sans oublier trois cégeps.

Figure 9

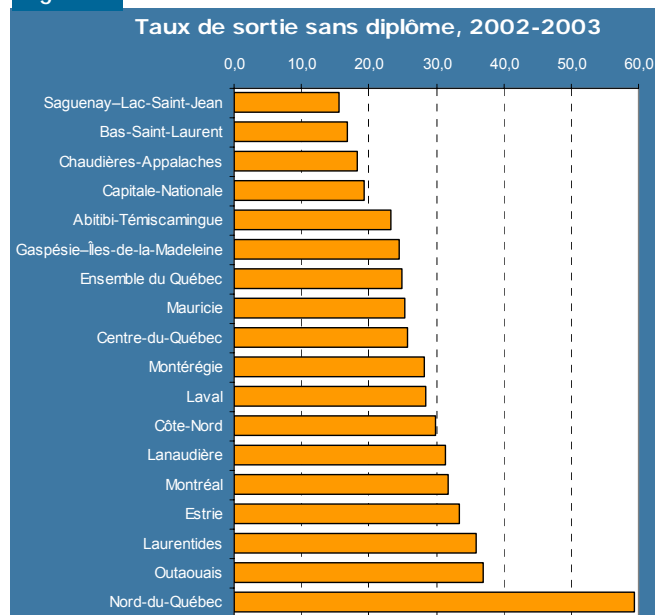


Tableau 2

| Nombre de diplômes décernés au collégial par famille de programme, Chaudière-Appalaches, 1999-2003 | | | | | |
|--|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------------|
| | 1999 ^f | 2000 ^f | 2001 ^f | 2002 ^f | 2003 |
| | n | | | | |
| Total | 1 662 | 2 087 | 1 915 | 1 788 | 1 680 |
| Préuniversitaire | 726 | 764 | 734 | 749 | 672 |
| Arts | 52 | 81 | 84 | 53 | x |
| Arts et lettres | 12 | 12 | 31 | 108 | 131 |
| Lettres | 61 | 69 | 76 | 29 | x |
| Multiples | 19 | 8 | 15 | 15 | 19 |
| Sciences | 279 | 244 | 234 | 223 | 229 |
| Sciences humaines | 303 | 350 | 294 | 321 | 253 |
| Technique | 936 | 1 323 | 1 181 | 1 039 | 1 008 |
| Techniques physiques | 408 | 501 | 488 | 347 | 302 |
| Techniques biologiques | 69 | 91 | x | 131 | x |
| Techniques administratives | 326 | 587 | 407 | 344 | 261 |
| Techniques artistiques | 13 | 5 | x | 22 | x |
| Techniques humaines | 120 | 139 | 167 | 195 | 254 |

x : Donnée confidentielle

Le passage au secondaire

En 2003-2004, 16,9 % des élèves de la région sont passés au secondaire avec retard, comparativement à 17,3 % au Québec ([carte 13](#)). Le passage au secondaire avec retard est plus fréquent chez les garçons (20,6 %) que chez les filles (13,2 %). Le retard scolaire est calculé en fonction de l'âge au 30 septembre. L'élève qui entre au secondaire âgé de 13 ans et plus à cette date est considéré comme passant en retard du primaire au secondaire.

Le décrochage scolaire

Un indicateur du décrochage scolaire est le taux de sortie sans diplôme des élèves du secteur des jeunes en formation générale. À ce titre, la région affiche un taux de sortie sans diplôme inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Parmi les élèves sortant du secondaire inscrits en 2002-2003, 18,2 % n'ont ni diplôme ni qualification, comparativement à 25,0 % au Québec ([carte 14](#)). Par ailleurs, les élèves de sexe masculin sont plus nombreux à décrocher : 26,7 % comparativement à 10,4 % chez les filles.

La formation collégiale

En 2003, les établissements collégiaux de la région ont décerné 672 diplômes en formation préuniversitaire et 1 008 diplômes en formation technique. En formation préuniversitaire, les sciences humaines (37,6 %) et les sciences (34,1 %) se partagent la majorité des diplômes décernés. En ce qui concerne les diplômes techniques, les techniques physiques (30,0 %) et administratives (25,9 %) constituent plus de la moitié des diplômes décernés.

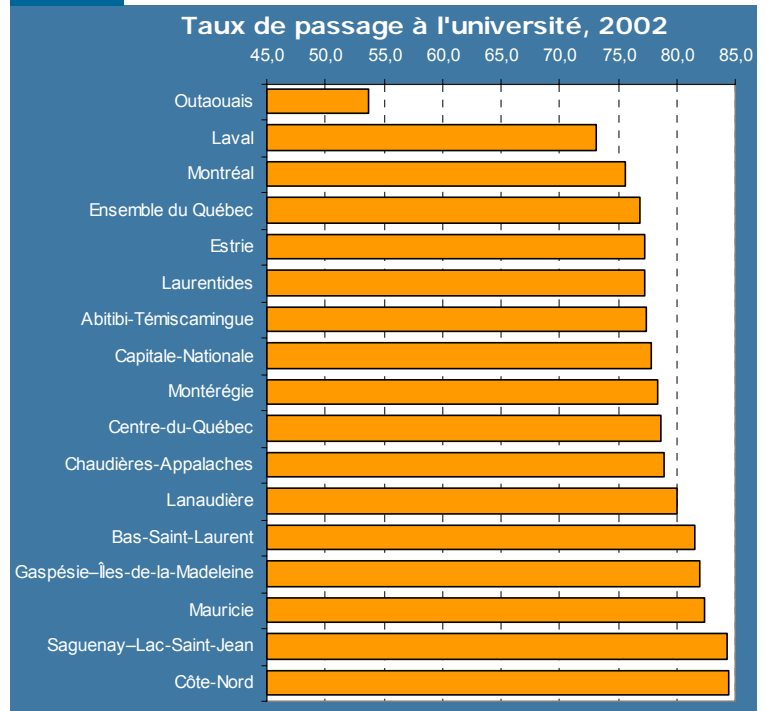
Aux sessions d'automne de 2000 à 2004, 45,1 % des finissants du secondaire de la Chaudière-Appalaches qui ont poursuivi des études collégiales préuniversitaires l'ont fait à l'extérieur de la région ([carte 15](#)). Pour ce qui est des études en formation technique, cette proportion est de 55,7 % ([carte 16](#)).

Ainsi, de 2000 à 2004, 2 954 finissants du secondaire issus de la région ont poursuivi leurs études collégiales à l'extérieur de la Chaudière-Appalaches. Durant cette même période, la région a accueilli dans ses établissements collégiaux 984 finissants du secondaire venant de l'extérieur de la Chaudière-Appalaches.

Le passage à l'université

À l'automne 2002, 78,9 % des titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation préuniversitaire, obtenu en 2001-2002 dans un cégep de la Chaudière-Appalaches, fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers. Au Québec, cette proportion est de 76,9 % ([carte 17](#)).

Figure 10



Chez les finissants en formation technique, 20,3 % des titulaires d'un DEC obtenu en 2001-2002 dans un cégep de la Chaudière-Appalaches fréquentent une université québécoise à temps plein comme étudiants réguliers à l'automne 2002. Au Québec, cette proportion est un peu moins élevée, soit 17,4 % ([carte 18](#)).

(Octobre 2005)

La démographie

La population

En 2005, la région de la Chaudière-Appalaches compte 396 171 habitants, soit 5,2 % de la population du Québec, ce qui la place au sixième rang, derrière Lanaudière et devant Laval. On y dénombre 198 595 hommes et 197 576 femmes, soit respectivement 50,1 % et 49,9 % de la population régionale.

Le groupe d'âge le plus peuplé est celui des 45-49 ans et l'âge moyen est de 39,8 ans. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, c'est le groupe des 40-44 ans qui compte le plus d'individus et l'âge moyen y est de 39,6 ans.

La région compte 13,8 % de personnes de 65 ans et plus, tout comme dans l'ensemble du Québec (Carte 19). En 2026, on estime que la pro-

portion de personnes de 65 ans et plus atteindra 27,2 % dans la région et 24,4 % au Québec (carte 20).

Depuis 1996, la région de la Chaudière-Appalaches enregistre une augmentation de 2,7 % de sa population, comparativement à 4,8 % dans l'ensemble du Québec (carte 21). Le poids démographique de la région par rapport à l'ensemble du Québec diminue légèrement, passant de 5,3 % à 5,2 % de 1996 à 2005.

(Février 2006)

Les migrations interrégionales

Au chapitre de la migration interrégionale, de juillet 2004 à juin 2005, on dénombre 9 890 entrants et 9 020 sortants, ce qui entraîne un solde positif de 870 individus. Les trois principales régions de destination des sortants sont, dans l'ordre, la Capitale-Nationale, Montréal et la Montérégie. Les trois principales régions de provenance des entrants sont, dans l'ordre, la Capitale-Nationale, la Montérégie et Montréal (carte 22L).

Le solde migratoire interrégional, négatif en 2000-2001, est devenu progressivement positif au cours des cinq dernières années. Globalement toutefois, la région a perdu 111 individus par migration interrégionale depuis 2000-2001.

(Février 2006)

Figure 11

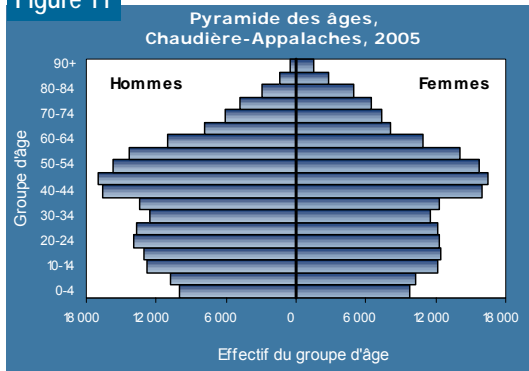


Figure 12

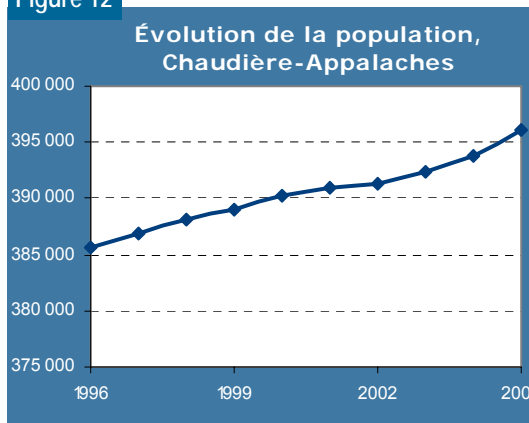
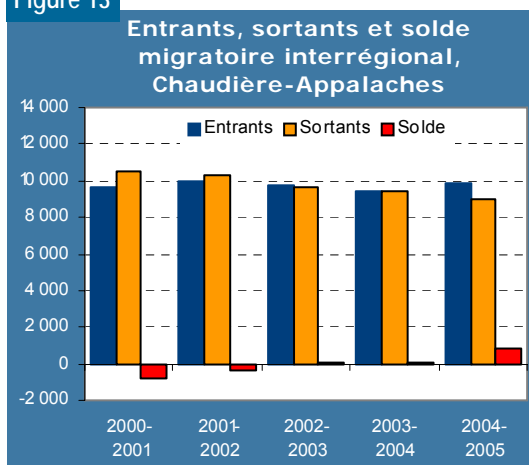


Figure 13

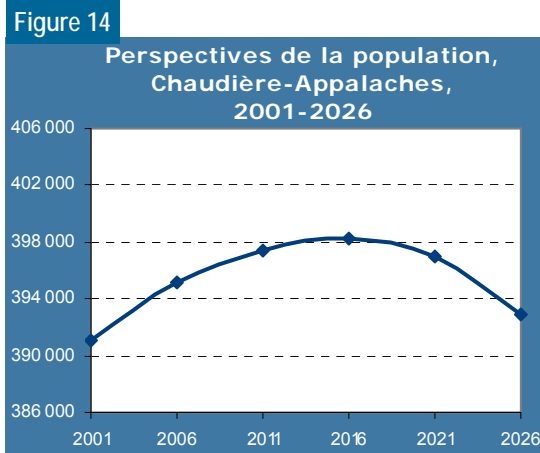


Les perspectives démographiques

Selon le scénario A de référence des perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec, la population devrait continuer à croître jusqu'à un sommet de près de 398 000 en 2016, amorcer ensuite un déclin et atteindre près de 393 000 en 2026. Dans l'ensemble du Québec, selon le même horizon, on prévoit une augmentation de 9,3 % (carte 23). Le poids démographique de la région à l'intérieur du Québec serait alors de 4,9 %.

De plus, les projections montrent que l'accroissement naturel deviendra négatif entre 2016 et 2021, le nombre des décès surpassant le nombre des naissances.

(Septembre 2004)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation du fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ); Perspectives démographiques, scénario A de référence, Québec et régions, 2001-2051, édition 2003. Statistique Canada, Divisions de la démographie, *Estimations de la population*.

Le revenu

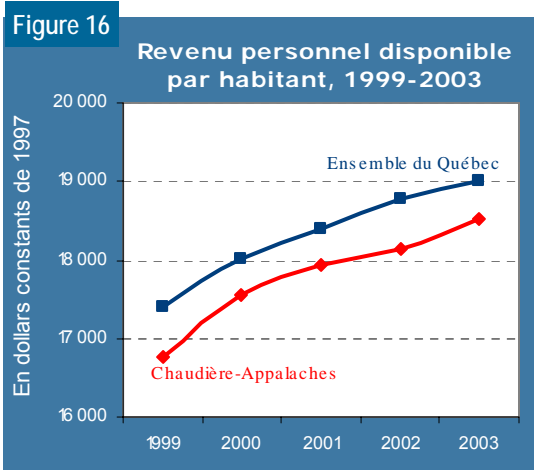
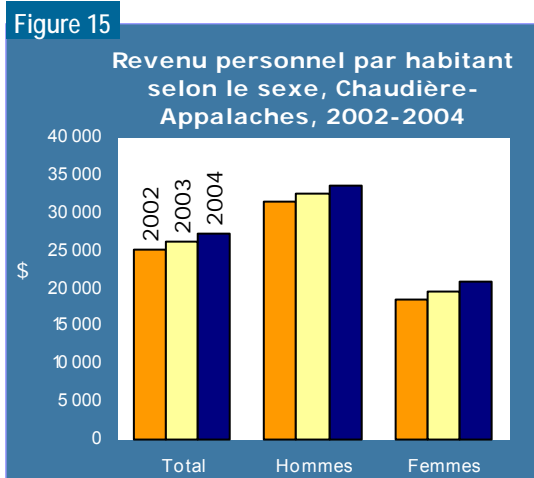
Le revenu personnel

En 2004, le revenu personnel par habitant de la Chaudière-Appalaches est estimé à 27 255 \$, en hausse de 4,2 % par rapport à l'année précédente (carte 24). En comparaison, dans l'ensemble du Québec, il s'est accru dans une moindre mesure en regard de 2003, soit de 4,0 %, et il s'établit à 28 595 \$. La croissance du revenu personnel dans la région s'explique, entre autres, par la hausse de 1,3 % du nombre d'emplois en 2004.

Dans la Chaudière-Appalaches, le revenu personnel des femmes correspond à 62,1 % de celui des hommes. En effet, en 2004, le revenu de ces derniers s'élevait à 33 552 \$, comparativement à 20 838 \$ chez les femmes. L'écart entre les deux sexes diminue légèrement depuis trois ans; il est passé de 12 998 \$ en 2002 à 12 714 \$ en 2004.

Au cours de la période 1999-2003, le revenu personnel disponible par habitant dans la Chaudière-Appalaches, en dollars constants de 1997, s'est apprécié de 10,6 %, et il s'établit à 18 534 \$. À titre comparatif, il s'est accru de 9,3 % dans l'ensemble du Québec et il atteint 19 017 \$ en 2003. L'enrichissement réel des résidents de la région, durant la période observée, est attribuable, entre autres, à la hausse combinée du revenu d'emploi et des paiements de transfert gouvernementaux versés aux particuliers. D'ailleurs, la bonne performance de l'emploi de la région n'est pas étrangère à l'accroissement des revenus d'emploi.

(Avril 2005)

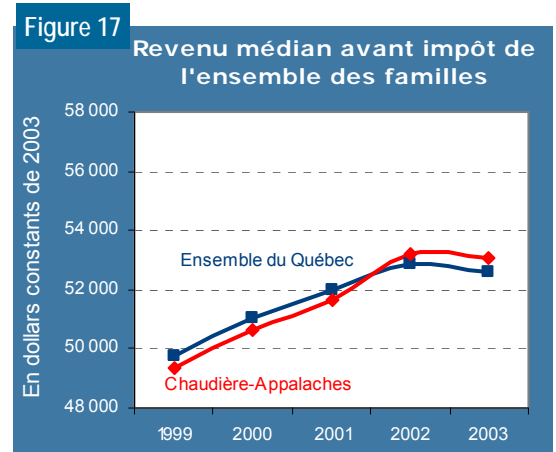


Revenu médian des familles

Pour une deuxième année consécutive, le revenu médian avant impôt des familles est supérieur dans la région de la Chaudière-Appalaches que dans l'ensemble du Québec. En 2003, il atteint 53 100 \$ dans la région, comparativement à 52 600 \$ dans l'ensemble du Québec ([carte 25](#)). En regard de 1999, le re-

venu médian des familles, exprimé en dollars constants, augmente plus fortement dans la région (7,6 %) que dans l'ensemble du Québec (5,7 %).

(Septembre 2005)



La mesure du faible revenu (MFR)

La MFR après impôt correspond à la moitié du revenu familial médian québécois. Notons que le revenu médian est ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille, afin de rendre compte du fait que les besoins d'une famille croissent à mesure que le nombre de membres augmente. En 2003, une famille québécoise composée de deux adultes et de deux enfants est dite à faible revenu si son revenu familial après impôt est inférieur à 27 120 \$, tandis que, pour une famille monoparentale avec deux enfants, le seuil après impôt est fixé à 23 052 \$.

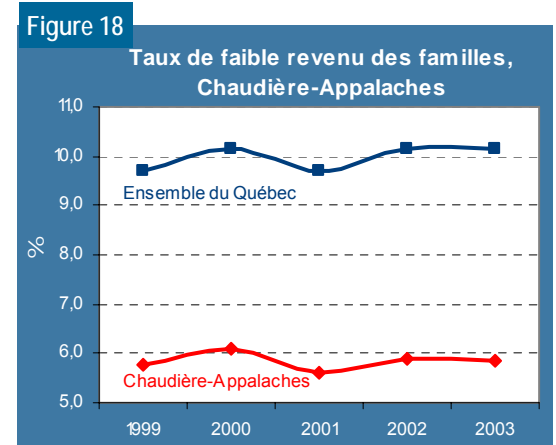
tandis qu'il augmente de 0,4 point de pourcentage au Québec.

À l'instar des autres régions du Québec, le taux de faible revenu varie énormément selon le type de familles dans la Chaudière-Appalaches. En 2003, ce taux demeure près de cinq fois plus élevé chez les familles monoparentales (18,8 %) que chez les familles comptant un couple (3,8 %). Néanmoins, en regard de 1999, la situation des familles monoparentales s'améliore, puisque leur taux de faible revenu diminue de 1,1 point de pourcentage.

La Chaudière-Appalaches est la région qui affiche la moins forte proportion de familles à faible revenu du Québec. En 2003, le taux de faible revenu de l'ensemble des familles s'élève dans la région à 5,8 %, comparativement à 10,1 % dans l'ensemble du Québec ([carte 26](#)). En regard de 1999, le taux de faible revenu demeure inchangé dans la région,

Enfin, notons qu'en 2003, sur les 6 620 familles à faible revenu de la région, 2 900 (43,8 %) sont des familles monoparentales et 3 720 (56,2 %), des familles comptant un couple.

(Septembre 2005)



Le rapport de dépendance économique

La dépendance d'une région envers les transferts gouvernementaux est montrée à l'aide d'un indicateur. Plus précisément, le rapport de dépendance économique mesure la somme des paiements de transfert pour chaque tranche de 100 \$ de revenu d'emploi.

Les résidents de la Chaudière-Appalaches dépendent légèrement plus des paiements de transfert gouvernementaux comme source de revenu que ceux de l'ensemble du Québec. En 2003, ils recevaient en moyenne 19,56 \$ en paiements de transfert par tranche de 100 \$ de revenu d'emploi, tandis que ceux de l'ensemble du Québec reçoivent 19,32 \$ en moyenne ([carte 27](#)). En regard de 1999, le rapport de dépendance économique baisse de 1,8 % dans la région, comparativement à 3,3 % dans l'ensemble du Québec.

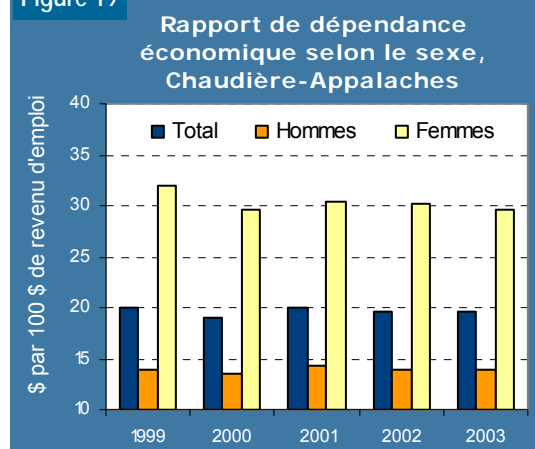
Les pensions versées par les deux ordres de gouvernement aux particuliers représentent toujours la plus grande partie des paiements de

transfert. Dans la région, les prestations du Régime de pensions du Canada, du Régime des rentes du Québec et de la Sécurité de la vieillesse représentent, en 2003, 57,3 % du total des paiements de transfert.

Dans la région de la Chaudière-Appalaches comme dans l'ensemble du Québec, la dépendance envers les paiements de transfert est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. En 2003, les femmes reçoivent en moyenne 29,57 \$ en paiements de transfert par tranche de 100 \$ de revenu d'emploi, comparativement aux 13,93 \$ reçus par les hommes. En regard de 1999, la dépendance des femmes vis-à-vis des paiements de transfert diminue de 7,5 %, tandis qu'à l'inverse, celle des hommes croît légèrement de 0,3 %.

(Septembre 2005)

Figure 19

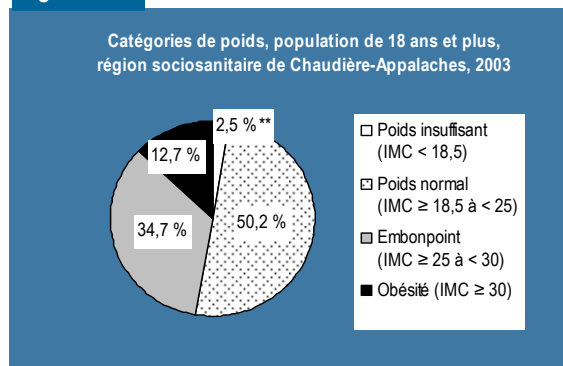


Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Banque de données sur les familles; Profil de dépendance économique*.

La santé : coup d'œil sur le poids des adultes

L'indice de masse corporelle (IMC) permet de qualifier le poids d'un individu en le divisant par le carré de sa taille : poids(kg)/[taille(m)]². Cet indicateur sert à définir quatre grandes catégories de poids suivant les seuils proposés par l'OMS en 1995 et adoptés au niveau international : poids insuffisant, poids normal, embonpoint et obésité (figure 20). En 2003, environ la moitié (50 %) des personnes de 18 ans et plus habitant la région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches sont considérées comme ayant un poids normal, tandis qu'approximativement 35 % font de l'embonpoint et 13 % présentent de l'obésité. Très peu de personnes, en proportion, ont un poids insuffisant (2 %); les estimations relatives à cette catégorie sont d'ailleurs très imprécises et souvent peu fiables, ce qui en limite l'analyse.

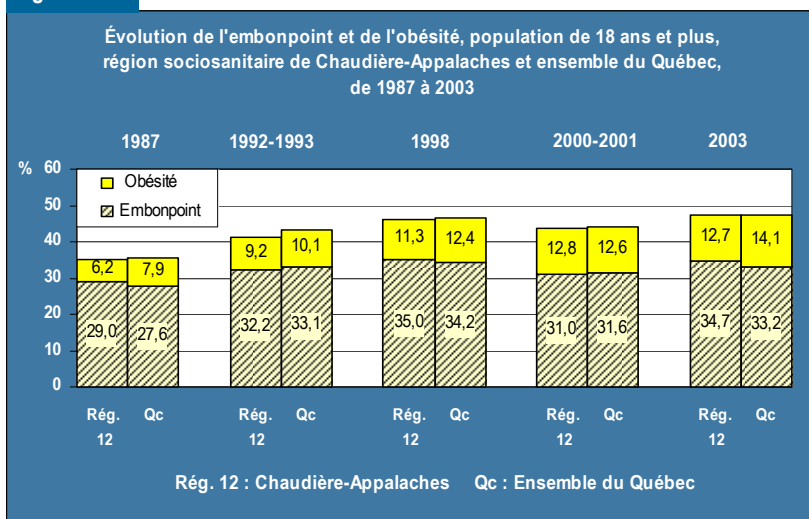
Figure 20



** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

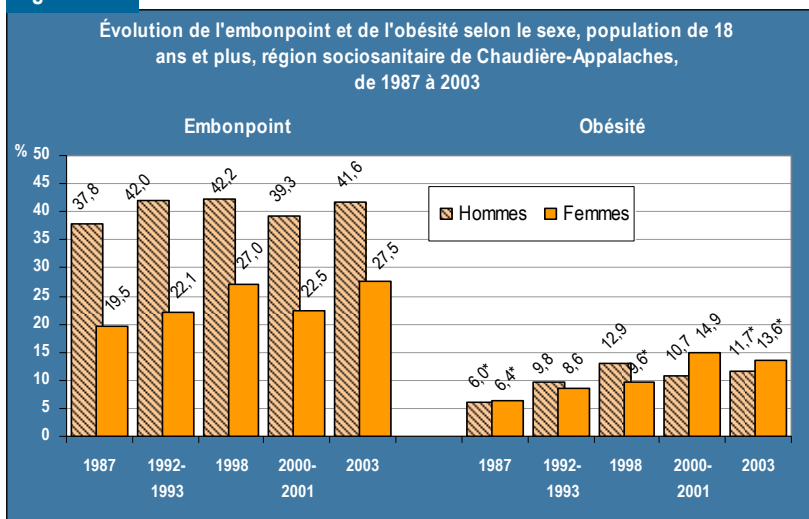
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2003, fichier de partage des données québécoises.

Figure 21



De 1987 à 2003, l'embonpoint et l'obésité ont progressé¹ de manière significative² à l'échelle du Québec, passant respectivement de 28 % à 33 % et de 8 % à 14 % environ (figure 21). Dans la région de Chaudière-Appalaches, la hausse observée n'est pas statistiquement significative pour l'embonpoint, mais elle l'est pour l'obésité (de 6 % à 13 %). Quelle que soit l'année, les écarts entre la région et la province pour chacune de ces deux catégories d'IMC ne sont pas significatifs.

Figure 22

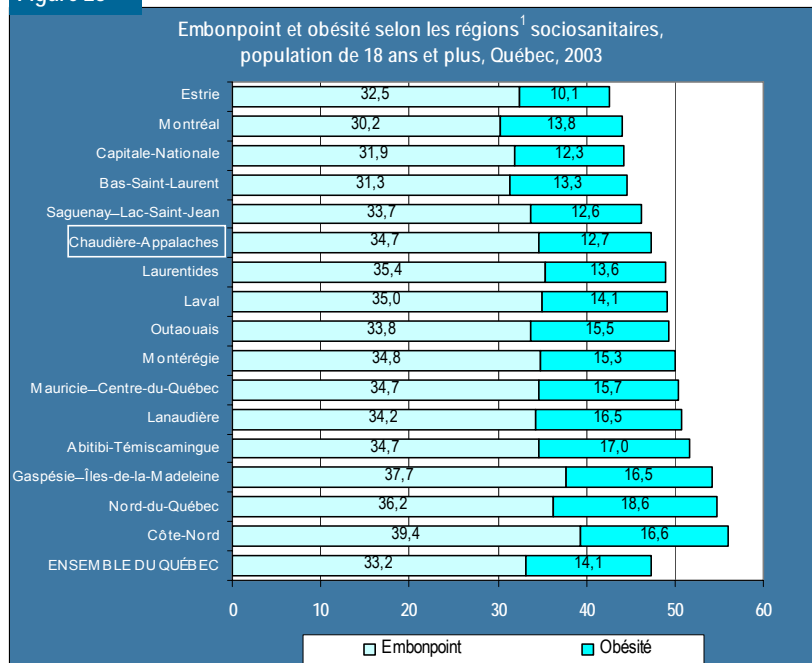


Dans la région de Chaudière-Appalaches comme dans les autres régions sociosanitaires du Québec, la prévalence de l'obésité ne diffère pas significativement selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes (figure 22). Par contre, la proportion des femmes faisant de l'embonpoint est restée nettement plus faible que celle des hommes depuis 1987, les proportions observées variant approximativement de 20 % à 28 % chez les femmes et de 38 % à 42 % chez les hommes.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Sources : Santé Québec, enquête Santé Québec, 1987; Enquête sociale et de santé, 1992-1993 et 1998. Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2000-2001 et 2003, fichier de partage des données québécoises.

Figure 23



En 2003, quatre régions sociosanitaires diffèrent significativement de l'ensemble du Québec pour ce qui est de l'excès de poids (embonpoint et obésité réunis)³. Trois d'entre elles (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec et Côte-Nord) ont des proportions supérieures, tandis que Montréal présente une proportion inférieure (figure 23). La prévalence de l'excès de poids dans la région de Chaudière-Appalaches ne se différencie pas significativement de celles des autres régions sociosanitaires prises séparément.

(Mars 2006)

1. Les régions sont placées en ordre croissant des proportions d'excès de poids (embonpoint et obésité réunis), mais cela n'implique pas qu'il y a un écart statistiquement significatif entre chacune d'elles.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2003, fichier de partage des données québécoises.

1. Le mode de collecte utilisé influence les résultats sur le poids et la taille des individus. De 1987 à 1998, ces données ont été recueillies à partir d'un questionnaire autoadministré, alors qu'en 2000-2001 et en 2003, elles l'ont été par le biais d'un intervieweur (questions posées en face-à-face ou au téléphone), ce qui peut affecter la comparabilité des résultats entre les deux séries d'enquêtes. Pour plus de détails, voir : Lyne MONGEAU, Nathalie AUDET, Jacinthe AUBIN et Rosanna BARALDI (2005). *L'excès de poids dans la population québécoise de 1987 à 2003, Étude réalisée conjointement avec l'Institut de la statistique du Québec*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 23 p. http://www.stat.gouv.qc.ca/bul/sante/poids_qc1987_2003_.pdf

2. Une différence entre deux proportions est considérée comme significative lorsqu'il n'y a pas de chevauchement entre les intervalles de confiance de chaque proportion. Les intervalles de confiance au seuil de 95 % sont indiqués dans les profils des régions relatifs à l'IMC sur le site de l'ISQ.

3. Pour les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie, la comparaison est faite avec l'ensemble du Québec moins la région, compte tenu de l'importance de leur population.

Tableau comparatif des régions

| | Population | | Emplois | | Revenu personnel par habitant | |
|----------------------------------|------------------|------------------------|----------------|------------------------|-------------------------------|------------------------|
| | 2005 | Variation 2005/2001 | 2005 | Variation 2005/2004 | 2004 | Variation 2004/2003 |
| | hab. | % | k | % | \$ | % |
| 01 Bas-Saint-Laurent | 201 882 | -1,3 | 90,4 | -3,6 | 24 118 | 6,7 |
| 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean | 275 427 | -2,9 | 119,8 | -1,2 | 25 421 | 3,8 |
| 03 Capitale-Nationale | 667 876 | 2,5 | 346,5 | 4,2 | 29 777 | 3,5 |
| 04 Mauricie | 260 078 | 0,0 | 116,2 | 3,4 | 24 874 | 2,2 |
| 05 Estrie | 300 383 | 3,1 | 145,5 | 1,5 | 26 483 | 3,5 |
| 06 Montréal | 1 873 813 | 1,2 | 920,3 | 1,5 | 30 014 | 3,4 |
| 07 Outaouais | 341 752 | 5,9 | 179,3 | 4,9 | 28 346 | 4,3 |
| 08 Abitibi-Témiscamingue | 145 097 | -2,6 | 64,6 | -1,8 | 24 414 | 4,2 |
| 09 Côte-Nord | 96 423 | -3,3 | 53,3 | -0,7 | 28 276 | 7,5 |
| 10 Nord-du-Québec | 40 246 | 2,2 | 53,3 | -0,7 | 19 539 | 13,5 |
| 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | 96 361 | -2,4 | 33,4 | 0,6 | 19 346 | 1,7 |
| 12 Chaudière-Appalaches | 396 171 | 1,3 | 206,2 | 0,3 | 27 255 | 4,2 |
| 13 Laval | 370 368 | 5,9 | 181,7 | 0,6 | 30 623 | 4,1 |
| 14 Lanaudière | 424 223 | 7,1 | 214,6 | 3,6 | 27 826 | 4,3 |
| 15 Laurentides | 509 459 | 7,9 | 252,7 | -1,7 | 29 614 | 6,8 |
| 16 Montérégie | 1 371 731 | 4,5 | 680,0 | -1,0 | 30 341 | 3,6 |
| 17 Centre-du-Québec | 226 856 | 1,8 | 112,8 | 2,7 | 25 368 | 4,3 |
| Le Québec | 7 598 146 | 2,7 | 3 717,3 | 1,0 | 28 595 | 4,0 |

Le Bulletin statistique régional est mis à jour trois fois par année avec les données les plus récentes disponibles. Entre chaque parution, les différentes sections sont mises à jour de façon continue tout au long de l'année, selon les dates de diffusion des données. Ces mises à jour sont consultables en ligne dans la section " Profils des régions et des MRC " du site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

Ce bulletin statistique régional
est réalisé par :

Valérie Barrette, géographe
Francine Bernèche, agente de recherche
Olivier Blouin, économiste
Dominique Bois, économiste
Stéphane Ladouceur, spécialiste en aménagement du
territoire et développement régional

Avec l'assistance
technique de :

Rémi Thivierge, technicien en administration

Sous la coordination de :

Yrène Gagné
Direction des statistiques économiques et sociales
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
1er trimestre 2006
ISSN 1712-1973 (version imprimée)
ISSN 1715-6882 (en ligne)
© Gouvernement du Québec

Téléphone : (418) 691-2411 ou
1 800 463-4090 (sans frais)
Télécopieur : (418) 643-4129

Site Web : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

**Institut
de la statistique**
Québec

